



JOURNAUX OFFICIELS

.....

Annonce n°198 publiée le 29/08/2007 dans le BOAMP 165 B , Dép. 75

Fournitures

AVIS DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Conseil Régional d' Ile de France, 35 boulevard des Invalides, contact : unité Patrimoine et Moyens généraux, à l'attention de M. le directeur de l'unité patrimoine et moyens généraux, F-75007 Paris.
E-mail : angelique.cordier@iledefrance.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.iledefrance.fr/marchespublics/>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

région ile de france, 35 boulevard des invalides, contact : angelique CORDIER, F-75007 Paris. Tél. : 01 53 85 50 46. E-mail : angelique.cordier@iledefrance.fr. Fax : 01 53 85 50 19

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

région ile de france, 35 boulevard des invalides, contact : unité des affaires juridiques, des marchés et de la Qualité, à l'attention de secrétariat de la CAO, F-75007 Paris

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Collectivité territoriale.

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

fourniture de vêtements et chaussures pour les agents des services généraux de la région ile de france.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Fournitures :

achat

Lieu principal de livraison : 35 boulevard des invalides, 75007 Paris.

Code NUTS : FR10.

II.1.3) L'avis implique :

un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

fourniture de vêtements et chaussures pour les agents des services généraux de la région ile de france.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

18000000, 19000000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

oui.

II.1.8) Division en lots :

oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération :*

non.

II.2) *Quantité ou étendue du marché*

II.2.1) *Quantité ou étendue globale :* marchés d'une durée d'un an et pourront être reconduits 3 fois sans que leurs durées totales ne puissent excéder 4 ans. Un candidat pourra se voir attribuer un ou plusieurs lots.

Valeur estimée hors TVA :

Fourchette entre 70 000 et 240 000 EUR.

II.2.2) *Options :*

non.

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution :*

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du contrat). **INFORMATIONS SUR LES LOTS**

Lot n° lot 1

Intitulé : fourniture de chaussures

1) *Description succincte :*

fournitures de chaussures (hommes et femmes) pour les agents des services généraux de la région ile de france

2) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)*

19000000.

3) *Quantité ou étendue :*

Coût estimé hors TVA :

Fourchette entre 10 000 EUR et 40 000 EUR.

4) *Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement*

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du contrat).

5) *Informations complémentaires sur les lots*

Lot n° lot 2

Intitulé : fourniture de vêtements hommes

1) *Description succincte :*

ourniture de vêtements hommes (vestes pantalons chemises cravates) pour les agents des services généraux de la régions ile de france

2) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)*

18000000.

3) *Quantité ou étendue :*

Coût estimé hors TVA :

Fourchette entre 40 000 EUR et 120 000 EUR.

4) *Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement*

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du contrat).

5) *Informations complémentaires sur les lots*

Lot n° lot 3

Intitulé : fourniture de vêtements femmes

1) *Description succincte :*

fourniture de vêtements femmes (veste jupes chemisiers) pour les agents des services généraux de la région ile de france

2) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)*

18000000.

3) *Quantité ou étendue :*

Coût estimé hors TVA :

Fourchette entre 20 000 EUR et 80 000 EUR.

4) Indications quant à une autre durée du marché ou à une autre date de commencement/d'achèvement

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du contrat).

5) Informations complémentaires sur les lots

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés* : aucun cautionnement n'est exigé.

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : Les dépenses relatives à ces marchés seront prélevées sur les autorisations de programme et les autorisations d'engagement affectées à titre provisionnel par la délibération CP 06-740 du 21 septembre 2006 sur le :

Chapitre 930 " services généraux " - code Fonctionnel 0202 " autres moyens généraux " - programme HP 0102-012 " fonctionnement des services "

Le paiement s'effectue par mandat administratif. Le délai de paiement maximum est fixé à quarante cinq (45) jours à compter de la réception des justifications fournies par le titulaire conformément au CCAP. En cas de dépassement du délai de paiement, le taux des intérêts moratoires applicable sera le taux de l'intérêt légal en vigueur, à la date du retard de paiement, augmenté de deux points.

Les Prix des retouches et les taux de remises sont unitaires et fermes

Les prix des fournitures sont unitaires et ajustables.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : solidaire.

III.1.4) *L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* :

III.2) Conditions de participation

III.2.1) *Situation personnelle des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription aux registres du commerce ou de la profession*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -La déclaration de candidature

-Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société, si la personne signataire n'est pas le représentant légal de la société.

- la déclaration sur l'honneur en application des articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics (voir détail au règlement de la consultation).

III.2.2) *Capacité économique et financière* :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : si la situation du candidat le justifie:

- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

- pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, le récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises.

III.2.3) *Capacité technique* :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -les références professionnelles de prestations comparables datant de moins de trois ans. Indiquer pour chaque référence : le montant, la date, l'adresse et le numéro de téléphone du destinataire public ou privé des services fournis.

III.2.4) *Marchés réservés* :

non.

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) *La prestation est réservée à une profession particulière* :

III.3.2) *Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation* :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure :

IV.1.1) *Type de procédure* :

ouverte.

IV.1.2) *Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer* :

IV.1.3) *Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue* :

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) *Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

Critères : 1. la qualité des services et des produits appréciée au regard de la qualité des fournitures

proposées ainsi que des éléments fournis par le candidat indiquant les moyens dont il dispose pour la bonne exécution des prestations y compris les moyens de mise à disposition et de remise définitive des fournitures décrits dans le dqe et dans le mémoire technique.

Pondération : 40% pour lot1 et 30% lots 2 et 3.

Critères : 2. le prix des prestations apprécié au regard des prix unitaires consentis par le candidat concernant les éventuelles retouches (pour les vêtements), des taux de remise consentis par famille de produit et du devis quantitatif estimatif appliqué aux produits commandés.

Pondération : 30%.

Critères : 3. la variété des propositions appréciée au regard des couleurs, du nombre de teintes, variété des coupes et des modèles de vêtements et de chaussures (mémoire technique avec photos).

Pondération : 20%.

Critères : 4. les délais de mise à disposition et de retouches (pour les vêtements) proposés par le candidat dans son acte d'engagement

Pondération : 10%.

Critères : 5. qualité des matières pour l'utilisation de coton issu de culture biologique et/ou du commerce équitable (éléments à apporter au dqe et au mémoire technique).

Pondération : 10% uniquement pour les lots 2 et 3.

IV.2.2) *Une enchère électronique sera effectuée :*
non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*
06S0513.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*
Avis sur un profil d'acheteur

Numéro d'avis au JO : 2006/S06-249291 du 18/12/2006.

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :*

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 10 octobre 2007, à 16:00.

Documents payants : non.

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*
10 octobre 2007, à 16:00.

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*
français.

IV.3.7) *Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :*

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) *Modalités d'ouverture des offres :*

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Il s'agit d'un marché à caractère périodique :*
non.

VI.2) *Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :*
non.

VI.3) *Autres informations :*

Conditions de remise des offres:

Les plis contenant les candidatures et les offres doivent être transmis sous plis cacheté, soit par voie électronique. Les modalités de transmission des offres sont détaillées dans le RC. Les horaires du Secrétariat de la CAO dont l'adresse figurent en I.1 sont de 9h à 12h et de 14h à 16h .

l'ensemble du dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement sur le site du conseil régional : <http://www.iledefrance.fr/marches-publics/> (hotline : 0 820 20 77 43) Les retraits de DCE sur support " papier " peuvent être obtenus par courrier ou retrait à l'adresse suivante :

Région Ile de France

Unité Patrimoine et Moyens Généraux

Service Marchés Publics Bureau 515

35, boulevard des invalides.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours :*

Tribunal Administratif de paris, 7 rue de Jouy, F-75181 Paris Cedex 4. E-mail :

greffe.ta-paris@jradm.fr. Tél. : 01 44 59 44 00. URL : <http://www.ta-paris.jradm.fr>. Fax : 01 44 59 46

VI.4.2) *Introduction des recours*

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre:- les candidats peuvent former un recours gracieux.

- les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal administratif de Paris, d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision et contre les autres actes détachables du marché en application de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative.

- avant la signature du contrat :

La présente procédure de passation peut également être contestée devant le Tribunal Administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du Code de justice administrative."

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours* :

VI.5) *Date d'envoi du présent avis* : 27 août 2007